

COMMUNIQUÉ



Comité de Politique Monétaire et de Gestion des Réserves - 9 Octobre 2025

Le Comité de politique monétaire et de gestion de réserves (CPM) s'est réuni le 09 octobre 2025 à Moroni sous la présidence de Dr Younoussa IMANI, Gouverneur de la BCC.

Lors de cette session, le CPM a examiné l'évolution de la situation économique au plan international et interne ainsi que ses perspectives. Le CPM a relevé que la croissance mondiale devrait atteindre 3,0% en 2025 contre 3,3% en 2024. Au niveau interne, la trajectoire de croissance entamée depuis 2021 devrait se poursuivre en 2025, dans un contexte marqué par le recul de l'inflation. Les perspectives de croissance tablent sur un taux de 3,9% en 2025, contre 3,4% en 2024. Du côté de l'offre, cette croissance serait soutenue par l'ensemble des trois secteurs, primaire (+2,9%), secondaire (+3,3%) et tertiaire (+4,1%). Au niveau de la demande la consommation finale des ménages resterait le principal moteur de la croissance, avec une contribution de 4,4 points de pourcentage en 2025 (contre 4,6 points en 2024) favorisée par la baisse continue de l'inflation et la hausse attendue des transferts des migrants.

S'agissant de l'inflation, le CPM a constaté qu'au deuxième trimestre 2025, le niveau général des prix à la consommation a enregistré une baisse de 2,2% par rapport au premier trimestre 2025 sous l'effet du repli des prix des produits locaux (-2,2%) ainsi que des produits importés (-1,6%). Sur l'ensemble de l'année 2025, l'inflation devrait se situer en moyenne à 3,5% contre 5,1% une année plus tôt, sous l'hypothèse d'une stabilité des prix des matières premières au niveau mondial ainsi qu'une absence de pénuries de produits de première nécessité.

Le CPM a également analysé la situation extérieure des Comores marquée par une détérioration du solde commercial causée par le recul des exportations (-55,8%), avec des importations en progression (+3,6%) sur la période sous-revue. La baisse des exportations s'explique surtout par celle du girofle tandis que la hausse des importations provient principalement de celle des produits alimentaires (+3,9 %), des biens d'équipement (+15,8%) et des biens intermédiaires (+15,2%).

Conformément à son mandat, le CPM a aussi examiné l'état des réserves des changes et a noté que celles-ci sont à un niveau adéquat et représentent 7,4 mois d'importations de biens et services pour 2025. Avec au moins 87% des réserves constituées en euros et les garanties prévues par l'accord de coopération, les principaux risques liés à la gestion des avoirs de réserves sont maîtrisés. Au total, la BCC exerce une gestion prudente et conservatrice des réserves de change.

Les travaux sur la fixation du taux d'usure se poursuivent et le CPM a décidé de proroger le moratoire sur l'application du taux d'usure jusqu'au 31 mars 2026.

Dans un contexte de baisse de l'inflation et de fragmentation du marché interbancaire, le CPM a décidé de fixer les taux et les autres paramètres de la politique monétaire comme suit :

- Taux de constitution de réserves obligatoires :10%,
- Plafond d'absorption de liquidité :12,5 milliards FC,
- Taux d'intérêt maximum des appels d'offres de liquidité (TSAO) :3% ,
- Taux des avances à l'État (aligné sur le TSAO) :3%,
- Taux de la facilité de prêt marginal :6%,
- Taux de rémunération des réserves obligatoires :0%,
- Taux de rémunération des dépôts des Banques et institutions financières :0%
- Taux de pénalité applicable aux manquements à l'exigence de réserves obligatoires :9%

Fait à Moroni, le 9 Octobre 2025

Le Président du Comité de Politique Monétaire et de Gestion des Réserves
Dr Younoussa Imani